

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 juillet 2021

- En exercice : 19** L'an deux mille vingt et un et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire
- Présents : 16** **Présents :** Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX
- Votants : 16**
- Absents excusés :** Christophe LEBRUN (procuration à Michel BRULHART), Leila MANET (procuration à Fabien JACQUET), Philippe GAVAGGIO (procuration à Jean-Pierre DEMORNEX)

Secrétaire de séance :

2021_32 - Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise MCP relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – Lot n°08 « Plafonds suspendus »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 02 juin 2020 attribuant le marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – lot n°08 « Plafonds suspendus » à l'entreprise MCP pour un montant de 17 580,00 € H.T. soit 21 096,00 € T.T.C.

Il convient à ce jour de régulariser par avenant les modifications apportées en cours de marché :

- Fourniture et pose de coulisses de rive en bas de pente, dépose de tuyaux vers la scène : + 346,00 €
- Suppression de l'ossature primaire : - 3 801,00 €

L'ensemble de ces modifications entraîne une moins-value de 3 455,00 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 14 125,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – lot n°08 « Plafonds suspendus » avec l'entreprise MCP, fixant le nouveau montant du marché à 14 125,00 € H.T. soit 16 950,00 € T.T.C.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.



Le Maire,
Michel BRULHART